

2011/4063 - Gratuités totales ou partielles de frais de location de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : CIMCL - Association Atelier Matisse - Club Alpin Français de Lyon - Association Festival de l'Humour - Association Solidari'terre - Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales - IRCELYON - Armée de Terre - Compagnie Azur et les Aéroplanes (Mairie du 1er) - Association Vivre aux Eclats - Association Musicalyon - Compagnie Héliades (Mairie du 1er) - Le Grand Lyon - La P'tite Boîte à Musique - Association Piano à Lyon - Association des Festivals/Société de Musique de Chambre - Association Lyon-Cité - Association Handisport Lyonnais - Montant total des exonérations : 20 375,40 euros HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 05/12/2011, p. 2544)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)